

Aurillac, le 4 janvier 2021

Service de l'Economie Agricole

**22, rue du 139^{ème} R.I. - BP 10414
15004 AURILLAC CEDEX**

04.63.27.66.00

Dossier n° : AE 20.0332

Demandeur : GAEC PEPIN BESSON

Date d'enregistrement de la demande : 25/11/20

Date limite de candidature : 24/02/21

→ Si à l'issue du délai de quatre mois à compter de la date d'enregistrement de la présente demande et en l'absence de demande concurrente, aucune décision expresse n'a été publiée, l'autorisation est implicitement accordée au demandeur sus-mentionné, en application du code rural. L'affichage de ce bulletin vaudra donc publicité à partir du 24/03/2021.

Liste des terrains agricoles faisant l'objet d'une demande d'autorisation d'exploiter

Commune de localisation	Surface demandée (ha)	Propriétaire des biens	Parcelles cadastrales
CHANTERELLE	1,36	BESSON Michel et Françoise	Section C 173,261,
CONDAT	40,25	BESSON Michel et Françoise	Section C 11,12,13,14,18,19,22,25,32,33,40 ,41,43,120,132,136,138,140, 141,143,144,145,168,169,170, 179,181,184,188,197,212,214, 215,216, 217,219,357,359,362p,362pa,367

Les personnes intéressées par les biens cités ci-dessus peuvent s'adresser à la DDT du CANTAL et déposer un dossier de demande d'autorisation d'exploiter avant la date limite de candidature mentionnée.

**Toutes ces informations sont également disponibles sur le site internet des services de l'État :
<http://www.cantal.gouv.fr/> dans les rubriques Politiques publiques/Agriculture/Politique foncière**